



8^e Au Mil huit cent quatre vingt huit et
le vingt sixième

Ci le jugement du Sieur Bajé Joseph Constantien
Denecourt Achillement à Selonnes. Canton
de Seyne les Alpes.

Le demandeur Ferdinand, huissier, près le
tribunal civil de Barcelonnette. Demandeant
au juge du Paquet. Désignation;

Ci tel le sieur Bourgois Valentin
propriétaire, cultivateur, domicilié et demeurant
à Costebelle. Commune de la Voulte.

A. Comparution le jeudi vingt trois février
prochain à l'heure de midi présentant M^{me} le
juge de paix du canton du Paquet. Ce lieu
ordinaire des audiences. au siège du Paquet

Pour. Ci Seule, en que le sieur Bourgois
Valentin. Tenant condamné à payer au
répétant. 1^e la somme de cinquante francs
montant d'un billet tendu à Costebelle le
seize janvier Mil huit cent quatre vingt et un
et inscrit au Paquet le six avril 1887 folio de
conseil soixante-douze décimes quinze
centimes. Signé Gouy.

2^e de la somme de deux sept francs vingt
cinq centimes. Montant d'un billet et
autres frais en date du quatrième Avril Mil
huit cent quatre vingt sept. Signé de
payer au trésor le sieur Bourgois
Valentin. Les intérêts de droits, les frais
et les dépenses.

